

# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM.

Vol XIII, No 6.

Montréal, Juin 1907.

50 cts par an



M. J.-B.-A. SAVARD,  
Woonsocket, R.I.

NOS  
SOCIÉTAIRES  
DISTINGUÉS



M. ARTHUR LACHANCE, M.P.  
Québec-Centre.

## Le grands lacs du Canada

Ces lacs, au nombre de cinq et remarquables par leur grandeur, forment un système complet de Navigation depuis la tête du lac Supérieur jusqu'à l'océan Atlantique, sur une distance de 2,394 miles. Le lac Supérieur communique au lac Huron par la rivière Sainte-Marie et le canal du Sault Sainte-Marie. Le lac Huron se jette dans le lac Sainte-Claire par la rivière Sainte-Claire, et le lac Sainte-Claire dans le lac Erié par la rivière Détroit. Le lac Erié se jette dans le lac Ontario par la rivière Niagara, à 14 milles de l'embouchure de laquelle se trouvent les chutes renommées de Niagara, qui ont 160 pieds de hauteur. Les deux lacs sont joints entre eux pour les besoins de la navigation par le canal Welland. Le fleuve Saint-Laurent, qui sort du lac Ontario et qui se jette dans le golfe Saint-Laurent, forme le débouché de ce système.

Les autres principaux lacs dans la province d'Ontario sont : le lac des Bois (1,500 milles carrés), les lacs Nipigeon, Nipissing

et Simcoe, et les lacs du Muskoka, Rosseau, Joseph et le lac de Bays. Dans la province de Québec : le lac Témiscamingue, qui se trouve sur la frontière des provinces d'Ontario et de Québec, le lac Saint-Jean, le Grand-Lac, le lac Saint-Pierre et le lac Mistassinie ; dans les Territoires et le Manitoba se trouvent le lac du Grand Ours (10,100 milles carrés) ; Winnipeg, qui a 260 milles de longueur, 65 milles de largeur, 659 pieds au-dessus du niveau de la mer et une superficie de 9,400 milles carrés ; Winnipegosis, qui a 130 milles de long, 27 de large, 700 pieds au-dessus du niveau de la mer et une superficie de 2,030 milles carrés, et enfin le lac Manitoba, qui a 122 milles de longueur, 24 milles de largeur, une élévation de 670 pieds au-dessus de la mer et une surface de 1,900 milles carrés.

Tirer vanité de son rang, de sa place, c'est avertir qu'on en est bien au-dessous.

LECLINSKA.

## Tribune Mutualiste

Du choc des idées  
jaillit la lumière.

### Comité de Visite

J'ai dit dans un numéro antérieur du journal l'importance que j'attache au Comité de Visite des malades. Je me proposais de démontrer aujourd'hui de quelle manière ce comité peut protéger la société elle-même. Mais comme cette question de visite des malades a été discutée assez longuement déjà, je me contenterai de résumer les arguments et recommandations que j'ai donnés et que je voulais encore apporter à l'appui de mes prétentions.

#### I

##### SERVICES A RENDRE AUX MEMBRES MALADES

(a) Leur procurer les formules de certificats dont ils ont besoin, si le Secrétaire-archiviste a omis de le faire

(b) Lorsque les membres n'ont pas l'instruction nécessaire pour préparer eux-mêmes leurs réclamations en forme régulière, voir à ce que le Secrétaire-archiviste ou une autre personne compétente leur rende ce service en temps utile pour l'assemblée qui doit suivre, je parle, il va sans dire, de réclamations légitimes ;

(c) Lorsque la maladie est grave et qu'elle impose aux membres de la famille du sociétaire malade de trop lourdes fatigues, s'employer à leur porter secours ;

(d) Si par suite de la maladie ou autre adversité, un membre est exposé à subir des pertes ou dommages qu'on pourrait empêcher, et que ses proches négligent de lui porter secours, lui rendre les services que vous aimeriez qu'il vous rendit si vous étiez à sa place. Au besoin, demandez le concours de ceux de vos confrères qui à raison de circonstances particulières, ou de leur aptitude spéciale et de leur bonne volonté, seraient dans les meilleures conditions pour lui être utiles ;

(e) Lorsqu'il a recouvré la santé et qu'il est sans emploi, l'aider à en trouver un qui lui convienne.

#### II

##### DANS L'INTÉRÊT DE LA SOCIÉTÉ

(a) Bien faire comprendre les obligations que le membre doit remplir pour avoir droit aux secours afin d'éviter des retards dans le règlement des réclamations et les critiques méchantes ;

(b) Expliquer convenablement la sagesse des dispositions des statuts en vue de la protection de l'intérêt de la société, et par là de la sauvegarde de celui de tous les membres ;

(c) Vous efforcez de vous rendre compte dans une certaine mesure de l'état de santé du membre qui a donné avis de son intention de réclamer et cela à compter du jour de la réception de cet avis et, si vous ne pouvez pas constater vous-même l'état de maladie à un degré suffisant pour donner lieu au paiement de l'indemnité, en faire discrètement rapport au président du comité et au président du cercle ;

(d) Les visites ne doivent pas être faites le soir à jours et heures fixes, ce ne serait pas une manière

intelligente de procéder pour vous assurer par vous-même si le malade reste au logis ou s'il se promène ou vaque à un travail quelconque. Il faut traiter tous les malades de la même manière afin que personne ne se croie visé personnellement et ne se trouve blessée en se croyant l'objet d'une surveillance plus étroite que ses confrères ;

(e) Ne pas perdre de vue que les maladies qui sont causées... par l'intempérance ou la débauche ne donnent lieu à aucune indemnité, qu'il n'est pas permis à un malade de fréquenter les débits de boissons ou de faire usage de boissons alcooliques, ni de se promener comme s'il était en santé ;

(f) Renseigner le médecin-examineur et les officiers du cercle sur ce que vous avez observé, si, par hasard, vous aviez raison de croire par les faits qui vous ont été signalés ou que vous connaissez qu'il y aurait tentative de fraude ou que le membre se croirait de bonne foi qualifié à réclamer alors qu'il ne l'est pas. Il a été constaté dans certaines sociétés qu'après le départ du médecin, certains prétendus malades se remettaient à l'ouvrage qu'ils avaient laissé quelques minutes avant son arrivée pour prendre l'attitude et se composer la physionomie qui convenait. Ce sont des cas exceptionnels, mais il faut veiller.

FRANCONNEUR.

### Les premiers 7 jours de maladie

La réponse parue dans la revue de ce mois et signée M. A. S. est tout à fait raisonnable et s'il m'est permis d'ajouter mon opinion à celle de M. A. S. je vous dirai que si les trois cents cercles que compte l'Alliance Nationale adoptaient le système de payer la première semaine de maladie, dans deux ou trois ans, il n'y aurait pas un dixième des cercles qui seraient en état de faire face à leurs obligations.

À l'appui de mon assertion je vous dirai d'abord que plusieurs médecins, parce qu'ils sont peu ou pas rémunérés, délivrent des certificats de maladie après un examen très court et peu sérieux. Ensuite, il y a la question du confrère qui demeure en face ou à côté et si le médecin a des doutes sur la maladie réelle de son client, il a aussi des doutes sur ce que feront son confrère médecin et le mutualiste, s'il refusait de donner un certificat.

Laissez-moi vous signaler un fait qui s'est passé, il y a quelques années, dans une paroisse voisine de la nôtre. Un individu qui n'avait pas la réputation d'être bien besogneux s'était affilié à un cercle et chaque année, il trouvait le moyen de retirer un montant assez considérable de la société. Le médecin qui lui donnait son certificat de maladie avait une nombreuse clientèle à soigner, et pour comble, se mêlait de politique active. Pour ces raisons, il n'avait probablement pas toujours le temps de faire de minutieux examens, et notre individu trouvait le moyen de vivre assez bien avec l'indemnité qu'il recevait jointe à quelques autres moyens. Le cercle cependant, voulut faire cesser cet abus, car sa caisse s'en ressentait, mais il ne le put. Après plusieurs avertissements inutiles le découragement s'est emparé des sociétaires et ce cercle s'est désagrégé. L'individu cependant vit encore, et il jouit même d'une santé enviable.

Je conclus de ce qui précède, que s'il est facile de tromper une association, même après avoir été obligé de simuler la maladie pendant 7 jours sans indemnité, il le sera encore plus facile lorsque chaque jour de maladie sera payable.

C'est là un aspect de la question et il y en aurait bien d'autres à faire connaître, mais je dois me borner là pour cette fois, dans l'espérance que ceux qui agitent cette question sauront examiner avec prudence le pour et le contre avant de s'aventurer à prôner une mesure qui fera plus de tort que de bien.

F. L.

## Pages Canadiennes

### LES PIONNIERS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Les Canadiens-Français ont été les pionniers de ce continent.

Les premiers ils l'ont parcouru en tous sens alors qu'il n'était qu'une immense solitude, encore dans sa primitive et sauvage beauté. Les premiers ils ont pénétré dans les régions glacées du pôle; les premiers ils ont traversé les Montagnes Rocheuses; les premiers ils ont foulé les sables du désert américain et les plaines fertiles qui bordent le golfe du Mexique: leur esprit d'aventures les a portés si loin qu'il n'est peut-être pas un ravin de l'Ouest qui n'ait été visité par ces explorateurs intrépides.

Les premiers parmi les hommes civilisés ils ont donné des noms aux lacs, aux fleuves, aux montagnes et aux différents lieux qu'ils ont visités, baptisant ainsi une vaste portion du continent; et ces noms, quoique parfois on leur en ait substitué d'autres, moins appropriés, rappelleront toujours que cette terre d'Amérique fut d'abord une terre française.

JOSEPH TASSÉ.

### Petite Encyclopédie

Danny Chatfield, de Détroit, E. U., âgé de 11 ans a déjà inventé plusieurs machines à vapeur.

\* \* \*

En Russie, un jeune homme n'atteint sa majorité qu'à 26 ans et jusque là il doit donner au moins les 4/5 de son salaire à ses parents.

\* \* \*

Une famille russe de six enfants dont l'aîné à 15 ans et le plus jeune 7 ans vient de donner plusieurs concerts sur les principales scènes d'Europe et partout elle a reçu les éloges les plus flatteurs.

### Tables de mortalité

Souvent, les agents d'assurances vous parlent de tables de mortalité. Pour quelques-uns, tout aussi clair est le grec que ces trois mots français.

Qu'est-ce qu'une table de mortalité?

Pour répondre à cette question, employons une image vulgaire.

Donc, allongez dans le champ de votre imagination, — car il est assez vaste pour cette opération — une table à laquelle viennent s'asseoir ensemble 100,000 enfants, tous du même âge, dix ans, par exemple, mi-partie garçons, et fillettes. Supposez que ces mêmes petits garçons et petites filles reviennent régulièrement prendre leurs repas à cette table jusqu'au dernier jour de leur existence.

Des vides vont se produire au fur et à mesure à ce banquet de la vie. Eh bien! supposez encore qu'au lieu de raccourcir la table, on garde leurs places aux morts avec une inscription donnant leur nom et la date de leur décès; seulement on réléguera leurs assiettes à une extrémité de la table, en les rangeant méthodiquement, suivant l'ordre des décès des titulaires, de manière que les derniers décédés aient leur place au plus près des vivants.

Le coin réservé aux morts ira s'élargissant sans cesse. Après cinquante-cinq ans, c'est-à-dire lorsque tous les survivants auront 65 ans, plus de la moitié de la table sera déserte. Après 85 ans, elle n'aura plus pour convives que deux ou trois fossilles qui porteront à leur bouche édentée une cuiller tremblante et baveront sur leur serviette.

Les convives survivants auront tôt fait d'appeler la partie vide: table mortuaire.

Mais le statisticien qui, dans un intérêt de science ou de finances, viendra faire le relevé de cette table mortuaire, appellera son relevé: "table de mortalité."

Il va de soi qu'au lieu de faire venir tous les jours manger ensemble ces cent mille mêmes personnes toutes pareillement âgées, il suffit de mettre en observation cent mille enfants qui, à la même époque, auront le même âge et de les suivre jusqu'au jour de leur décès.

On ne doit pas quitter son poste sans la permission de celui qui commande: le poste de l'homme, c'est la vie. PYTHAGORE.

Supprimer la propriété individuelle, c'est supprimer une des grandes joies de la vie: donner. PAUL MEURICE.

**JEAN HUDON,** Marchand-Tailleur  
59, rue Saint-Charles-Borromée

ASSORTIMENT COMPLET DE **TWEEDS, SERGES, ETC.** POUR HABIT DE PRINTEMPS

Aussi : Marchandises Legeres pour Habits de Printemps

Coups garantie Final irréprochable. Promptitude dans l'exécution. Une visite vous convaincra.

**JEAN HUDON, 59, Rue Saint-Charles-Borromée**

**"Marguerite Cigar Store"**

**H. P. BRUYERE & CIE,**

○ 742, rue Saint-Denis ○

TABAC CANADIEN "BRUYÈRE" à 30c, 40c, 50c, 60c, 80c et \$1.00 la livre.

ASSORTIMENT COMPLET D'ARTICLES DE FUMEURS.

ARTICLES DE FANTAISIE, TELS QUE BOITES DE BONBONS POUR CADEAUX.

Tél. Bell: Est 4149.

**WILSON & LAFLEUR**

SUCCESEURS DE C. THEORET

**Editeurs de Livres de Droit**  
Importateurs, Relieurs, etc.

**17 & 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.**

Tél. Bell : Main 2921. ○ Boite B. P. 2432.

Incorporée en 1900

- I. A. -

**Banque Provinciale du Canada**

Capital Autorisé \$2,000,000.00  
Capital Versé 1,004,000.00  
Réserve et Surplus 213,000.00

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Président : Monsieur H. LAPORTE, de la maison Laporte, Martin & Co., Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président : Monsieur S. CARSLY, Propriétaire de la maison S. Carsley & Co., Président de la "Central Heat, Light & Power Co."

Monsieur G. N. DUCHARME, Président "The Star Iron Co." Honorable L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture. Monsieur ROD. FORGET, Membre du Parlement Fédéral, de la Société L. J. Forget & Co. Agents de Change. Monsieur G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co." Monsieur TANCREDE BIENVENU, Gérant Général.

**BUREAU DE CONTROLE**

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président : Docteur E. P. LACHAPPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Hon. C. J. DOHERTY, Ex-Juge de la Cour Supérieure.

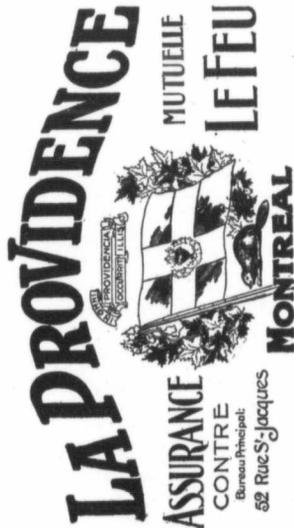
Gérant Général : **TANCREDE BIENVENU**

Auditeur : **A. S. HAMELIN.** Inspecteur : **ALEX BOYER**

8 Succursales dans la ville de Montréal  
25 Succursales dans la Province de Québec  
45 Bureaux de Correspondants-Ruraux.

Correspondants Etrangers: New-York, Boston, Chicago, Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

Cette Banque émet des "Lettres de Crédit Circulaires" payables dans toutes les parties du monde.



Souscription exigée par la loi \$200,000.00

**ASSURANCE EN FORCE \$3,500,000.00**

**L. A. PICARD, GERANT GENERAL**

**E. E. DuVerger**  
**L'OPTICIEN**



Pratique et Scientifique de Montréal

10 ans de pratique à Chicago.

Ajustement parfait de Lunettes et Pince-Nez avec Spécialité. Yeux artificiels, assortiment complet de Lunette d'Opera, etc. EXAMEN GRATUIT DE LA VUE.

Consultez-nous pour vos yeux et améliorez votre vue  
**202 St-Denis (Coin Ste-Catherine) Tel, Est 4647**

Résidence: 890 ST-HUBERT; Téléphone Bell Main 4419  
East 4323

**DÉSIRÉ L. DESBOIS**

AVOCAT, PROCUREUR, Etc.

20, rue St-Jacques, Montréal, Can.

Tel. Bell Main 2789

Bureau du soir :  
189 RUE MENTANA

**N. A. Millette, LL. B.**

AVOCAT

97 RUE ST-JACQUES

MONTREAL

**LEANDRE PLANTE**

Avocat

151, rue Saint-Jacques

TEL. MAIN 2254

**Emile Beauchamp**

Avocat

(de GEOFFRION & BEAUCHAMP)

72 Notre-Dame Est Phone M. 1860

Bureau du soir : 545 Amherst. Phone E. 1125.

**D<sup>r</sup> Armand D. Porcheron**

**CHIRURGIEN-  
DENTISTE . .**

713, rue Ste-Catherine Est

(Edifice de la Banque Hochelaga)

**MONTREAL**

TÉL. BELL : EST 668.

**AVIS DIVERS AUX MEMBRES**

**VERSEMENTS PERIODIQUES**

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

1<sup>o</sup> Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2<sup>o</sup> A l'assemblée du cercle.

3<sup>o</sup> Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

**INDEMNITE DES RETARDATAIRES.**

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A). Les cercles, et encore moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

**SUSPENSION.**

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

**REINTEGRATION.**

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1<sup>o</sup> Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2<sup>o</sup> Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant, et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).

3<sup>o</sup> Que le cercle approuve la requête.

4<sup>o</sup> Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

5<sup>o</sup> Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$1.00 pour l'examen médical (176).

## La Saint-Jean-Baptiste

Cieux déroulez sur notre tête  
 Vos voiles de pourpre et d'azur !  
 Soleil, brille d'un feu plus pur !  
 Que la terre, en ce jour, revête  
 Toute sa gloire et sa beauté !  
 Que l'onde plus mollement coule  
 A travers le pré velouté !  
 Que l'oiseau plus gaiment roucoule !  
 Que tout s'unisse à ces concerts  
 D'un peuple qui demande place  
 Parmi les grands peuples qu'embrasse  
 L'orb : éclatant de l'Univers !

C'est la fête immortelle  
 Et sans cesse nouvelle  
 Où l'amour se révèle,  
 L'amour du sol natal,  
 Où l'espoir se ranime  
 A ton aspect sublime,  
 Drapeau national !...  
 C'est l'heure douce et pure,  
 Dans toute la nature,  
 Où le peuple se jure  
 Une sainte union,  
 Où ta force s'affirme,  
 Où le Seigneur confirme  
 Tes droits, ô nation !

Peuple, entonne des chants de gloire :  
 Peuple, en ce jour réjouis-toi !  
 Ton drapeau qu'aimait la victoire  
 Sut faire respecter ta loi.  
 Jamais de ta stupeur première  
 Tu n'es tombé dans la poussière  
 Où roulent tant de nations ;  
 Et jamais sur ton front sublime  
 Nul n'a pu voir la main du crime  
 Buriner ses honteux sillons !

O patrie adorée,  
 Est-il une contrée  
 Aussi belle que toi ?  
 Aux jours sombres d'orage  
 Tu puises le courage  
 Dans l'amour et la foi !

PAMPHILE LEMAY

Il faut inculquer à notre peuple, en même temps que l'amour du travail, l'amour de la patrie. Le patriotisme, sans le travail, sera une force stérile. Le travail sans le patriotisme, nous conduira peut-être individuellement à la prospérité, mais ne nous sauvera pas comme race. — Hon. L. GOUIN.

## Pour lire le 24 juin

Un peuple qui oublie sa nationalité a son cercueil derrière lui, et c'est un danger qu'il importe surtout de prévenir pour nous, dans la situation politique qui nous est faite, dans ce ménage en commun avec un peuple étranger. Il faut donc donner au peuple raison d'être fier de sa nationalité, et il doit savoir pourquoi : c'est ce qui, avec la foi, assurera la fécondité de son patriotisme.

Foi d'abord ; Honneur aussi ! Sans doute, on voit rarement de peuples qui ne se considèrent pas le premier du monde, et il faut faire la part de cette universelle faiblesse ; mais, à vrai dire, il en est peu qui aient d'aussi beaux titres de noblesse que le nôtre et qui puissent fournir d'aussi riches aliments à la flamme du patriotisme. Issus de la nation la plus chevaleresque et la plus intelligente du monde, nous avons hérité de ses qualités et nous avons été préservés à temps de ses malheurs ; peuple jeune, nous n'avons que trois siècles d'histoire derrière nous, mais ils pourraient faire envie à bien des vieilles nations qui n'ont pas de plus saints apôtres ni de plus grands héros ; notre pays lui-même ne le cède en rien aux autres et nous pouvons nous enorgueillir de sa gigantesque nature, de ses montagnes, de ses lacs, de son beau fleuve, le majestueux St-Laurent.

Enfin, et surtout, ce que notre pays possède de mieux, c'est l'avenir. Peuple plein de sève, ayant au cœur de fortes croyances, la plus belle des carrières est ouverte devant nous. — E. G.

## Petite Encyclopédie

Vaucanson construisait des automates avant de savoir ses lettres.

\* \* \*

Si un Chinois décède pendant qu'il subit un procès pour meurtre, il est considéré coupable.

\* \* \*

Un jeune Français, nommé Marcel Steimayer a déjà sauvé la vie à quatre personnes bien qu'il n'ait que treize ans.

\* \* \*

Un chimiste conseille d'ouvrir les boîtes contenant des fruits conservés, une ou deux heures avant de s'en servir. Ils sont meilleurs lorsqu'ils ont repris l'oxygène de l'air.

## Utilité de l'Histoire

Ce n'est pas sans raison que l'histoire a toujours été regardée comme la lumière des temps, la dépositaire des événements, le témoin fidèle de la vérité, la source des bons conseils et de la prudence, la règle de la conduite et des mœurs. Sans elle, renfermés dans les bornes du siècle et du pays où nous vivons, resserrés dans le cercle étroit de nos connaissances particulières et de nos propres réflexions, nous demeurons toujours dans une espèce d'enfance, qui nous laisse étrangers à l'égard du reste de l'univers, et dans une profonde ignorance de ce qui nous environne. Qu'est-ce que ce petit nombre d'années qui composent la vie la plus longue ? qu'est-ce que l'étendue du pays que nous pouvons occuper ou parcourir sur la terre, sinon un point imperceptible à l'égard de ces vastes régions de l'univers et de cette longue suite de siècles qui se sont succédés les uns aux autres depuis l'origine du monde ? Cependant, c'est à ce point imperceptible que se bornent nos connaissances, si nous n'appelons à notre secours l'étude de l'histoire, qui nous ouvre tous les siècles et tous les pays ; qui nous fait entrer en commerce avec tout ce qu'il y a eu de grands hommes dans l'antiquité ; qui nous met sous les yeux toutes leurs actions, toutes leurs entreprises, toutes leurs vertus, tous leurs défauts, et qui, par les sages réflexions qu'elle nous fournit ou qu'elle nous donne lieu de faire, nous procure en peu de temps une prudence anticipée, fort supérieure aux leçons des plus habiles maîtres.

On peut dire que l'histoire est l'école commune du genre humain ; également ouverte et utile aux grands et aux petits, aux princes et aux sujets, et encore plus nécessaire aux grands et aux princes qu'à tous les autres ! car, comment à travers cette foule de flatteurs qui les assiègent de toutes parts, qui ne cessent de les louer et de les admirer, c'est-à-dire de les corrompre et de leur empoisonner l'esprit et le cœur ; comment, dis-je, la timide vérité pourra-t-elle approcher d'eux, et faire entendre sa faible voix au milieu de ce bruit confus ? Comment osera-t-elle leur montrer les devoirs et les servitudes de la royauté ; leur faire entendre en quoi consiste leur véritable gloire ; leur représenter que, s'ils veulent bien remonter jusqu'à l'origine de leur institution, ils verront clairement qu'ils sont pour les peuples, et non les peuples pour eux ; les avertir de leurs défauts ; leur faire craindre le juste jugement de la postérité, et dissiper le nuage épais que forme

autour d'eux le vain fantôme de leur grandeur et l'enivrement de leur fortune ?

Elle ne peut leur rendre ces services si importants et si nécessaires que par le secours de l'histoire, qui seule est en possession de leur parler avec liberté. On a beau faire valoir leurs talents, admirer leur esprit ou leur courage, vanter leurs exploits et leurs conquêtes : si tout cela n'est point fondé sur la vérité et la justice, l'histoire leur fait secrètement leur procès sous des noms empruntés. Elle ne leur fait regarder la plupart des plus fameux conquérants que comme des fléaux publics, des ennemis du genre humain, des brigands des nations, qui, poussés par une ambition inquiète et aveugle, portent la désolation de contrée en contrée, et qui, semblables à une inondation ou à un incendie, ravagent tout ce qu'ils rencontrent. Elle leur met sous les yeux un Caligula, un Néron, un Domitien, comblés de louanges pendant leur vie, devenus après leur mort l'horreur et l'exécration du genre humain : au lieu que Titus, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle, en sont encore regardés comme les délices, parce qu'ils n'ont usé de leur pouvoir que pour faire du bien aux hommes. Ainsi l'on peut dire que l'histoire, dès leur vivant même, leur tient lieu de ce tribunal établi autrefois chez les Egyptiens, où les princes comme les particuliers étaient cités et jugés après leur mort, et que par avance elle leur montre la sentence qui décidera pour toujours de leur réputation. Enfin, c'est elle qui imprime aux actions véritablement belles le sceau de l'immortalité, et qui flétrit les vices d'une note d'infamie que tous les siècles ne peuvent effacer. C'est par elle que le mérite méconnu pour un temps et la vertu opprimée en appellent au tribunal incorruptible de la postérité, qui leur rend avec dédommagement la justice que leur siècle leur a quelquefois refusée, et qui, sans respect pour les personnes et sans crainte d'un pouvoir qui n'est plus, condamne avec une sévérité inexorable l'abus injuste de l'autorité.

Il n'est point d'âge, point de condition, qui ne puisse tirer de l'histoire les mêmes avantages. Car il arrive quelquefois à certaines personnes d'avoir, dans une élévation très bornée, plus de hauteur, de faste et de caprice que des rois, et de pousser plus loin l'esprit despotique et le pouvoir arbitraire. Il est donc très avantageux que l'histoire leur fasse à tous d'utiles leçons ; que, d'une main non suspecte, elle leur présente un miroir fidèle de leurs obligations, et qu'elle leur fasse entendre qu'il sont tous pour leurs

inférieurs, et non leurs inférieurs pour eux.

Ainsi l'histoire, quand elle est bien enseignée, devient une école de morale pour tous les hommes. Elle décrie les vices, elle démasque les fausses vertus, elle détrompe des erreurs et des préjugés populaires, elle dissipe le prestige enchanteur des richesses et de tout ce vain éclat qui éblouit les hommes, et démontre, par mille exemples plus persuasifs que tous les raisonnements, qu'il n'y a de grand et de louable que l'honneur et la probité. De l'estime et de l'admiration que les plus corrompus ne peuvent refuser aux grandes et belles actions qu'elle leur présente, elle fait conclure que la vertu est donc le véritable bien de l'homme et qu'elle seule rend véritablement grand et estimable. Elle apprend à respecter cette vertu, et à en démêler la beauté et l'éclat à travers les voiles de la pauvreté, de l'adversité, de l'obscurité et même quelquefois du décri et de l'infamie : comme au contraire elle n'inspire que du mépris et de l'horreur pour le crime, fût-il revêtu de pourpre, tout brillant de lumière et placé sur le trône.

ROLLIN, *Traité des études.*

## Enfants Gâtés

L'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, raconte qu'on demandait un jour à une jeune dame à quoi elle employait ses journées. "A gâter mes enfants", répondit-elle. Cette réponse qui ne visait sans doute qu'à l'esprit, n'exprime-t-elle pas une triste vérité pour un grand nombre de mères ?

L'amour maternel, le plus pur et le plus fort après l'amour divin, est cependant sujet à bien des illusions, à bien des faiblesses. Exclusivement préoccupée de rendre son enfant heureux, la pauvre mère s'ingénue à trouver des moyens nouveaux pour éloigner de lui jusqu'à l'ombre même de la douleur. Une couche bien molle, des mets bien délicats, mille friandises assaisonnées de mille caresses, c'est à peu près le régime quotidien qu'elle fait à son idole, pensant ainsi lui procurer le bien-être et la santé. Hélas ! c'est juste l'effet contraire que produit cet excès de soin ; qui pourrait dire le nombre des visages pâles, des constitutions sans vigueur qui sont le fruit de cette éducation faite en "serre chaude ?"

L'énerverment du corps entraîne l'énerverment de l'esprit ; et l'éducation molle, qui fait des enfants débiles, fait naturellement

des enfants paresseux. On s'étonne ensuite, on se plaint de ce que l'enfant ne travaille pas : très souvent sa paresse n'est que le résultat de la mollesse avec laquelle il a été élevé. Et que dire des suites déplorables de cette éducation sur son cœur et sur son caractère ?

Accoutumé à recevoir toujours sans donner jamais, l'enfant gâté n'a qu'une seule préoccupation : celle de sa petite personne. Et cet amour exclusif de lui-même, d'abord inconscient dans son cœur, y passe bientôt à l'état de seconde nature, et finit par en effacer jusqu'aux mots de générosité et de dévouement. Que dis-je ? Non seulement le petit égoïste repousse la coupe du sacrifice volontaire, mais entend que tout le monde s'immole à son bon plaisir. Malheur à qui lui résiste ! Il aura vite fait de lui démontrer que le docteur Fonsagrave a eu raison de dire : "Le despote des autres est l'esclave de lui-même", il n'est pas moins vrai que l'esclave de lui-même est le despote des autres.

Où l'enfant élevé avec mollesse sera fatalement volontaire et tyrannique. Et c'est là, sans contredit, la plus grave conséquence du vice que je signale dans la première éducation. Si nous vivons dans un temps où l'indépendance est poussée jusqu'au vertige, et si nous voulons trouver l'origine de ce mal qui nous tue, n'est-ce pas au foyer paternel qu'il faut remonter ? Dans la famille, l'enfant n'apprend plus à obéir. Plutôt que de le contrarier, on lui passe toutes ses fantaisies, tous ses caprices. On a vu des parents qui, non contents de toujours céder au petit tyran domestique, poussaient l'aveuglement jusqu'à le prendre pour arbitre dans les plus graves questions : "Comme l'enfant voudra" disaient-ils et ils se faisaient les humbles exécuteurs des décisions prises par ce Solon de dix ans.

L'enfant volontaire, égoïste, l'enfant paresseux, l'enfant débile, voilà bien, si je ne me trompe, le quadruple danger de la première éducation, telle qu'elle se donne trop souvent aujourd'hui.

R. P. LIGONNET.

"L'Amérique est un pays de géants intellectuels en entreprises industrielles ; son avenir est grandiose !" — ANATOLE LE BRAZ.

La femme canadienne qui a été le soutien de notre race dans le passé, prononcera notre déchéance nationale le jour où elle cessera d'enseigner à ses fils l'amour du travail et de la patrie. — HON. L. GOUIN.

## Questions Mutualistes

## ENCORE LES SOCIÉTÉS "NEUTRES"

On lira avec intérêt l'article suivant reproduit de l'excellent journal qui a titre *La Tribune* de Woonsocket. On le croirait écrit pour la province de Québec.

Les "Woodman of the World" grâce au zèle bien payé de quelques Franco-Américains, ont institué un nouveau camp dans notre ville. Et c'est naturellement, parmi nos compatriotes que cette nouvelle boutique "neutre" a été établie.

Il est tout naturel que le fait ait été mentionné dans "La Tribune." Un correspondant qui a pris le nom assez original de Wow-Wow a raconté à nos lecteurs comment l'institution de ce nouveau camp de W. O. W. a été faite. Il est même entré dans les détails et nous a révélé le côté comique d'un rituel absurde...

Mais cette question de société neutre n'offre pas seulement un côté ridicule ; elle a aussi son côté sérieux.

Par exemple, nous doutons fort que nos compatriotes soient bien pressés, à l'avenir, d'entrer dans des organisations neutres pour le simple plaisir d'amuser quelques gais lurons assemblés autour d'une souche... qui souvent est une table. Ils auront vite fait de dire à ces pince-sans-rire : "Si vous voulez badiner, si vous voulez rire et vous amuser, payez vous-mêmes vos violons !"...

Entrer dans une société neutre sous prétexte qu'elle ne vaut pas mieux que certaines sociétés catholiques, anglophones comme elles, c'est s'excuser de faire un bêtise moins "bébête", qu'une autre. Chacun est libre — nous sommes dans un pays libre, vous savez ! — de s'accommoder d'un pareil raisonnement, mais cela n'abroge pas les droits du bon sens.

La société neutre est l'ennemie à éviter pour tous les catholiques. Pour les nôtres, cet écueil doit être évité à tout prix, parce que s'y rattache un autre danger : celui de perdre nos forces dans des organisations qui, si elles ne sont pas hostiles ne sont pas et ne peuvent nous être sympathiques. Et encore ! Les Forestiers d'Amérique étaient dans ces cas et on sait ce qui est arrivé.

Du reste, il suffit de noter le rôle qu'on y fait jouer aux nôtres pour comprendre que l'influence prépondérante dans la société n'est pas la leur.

Il est vrai qu'un Franco-américain vient de décrocher le poste extra-important de "conducteur de chameau" dans l'ordre de l'Al-

hambra ! De là à prendre place sur la bosse du dromadaire il y a plus d'un poil ! Quelle comédie ! Il ne manque plus que "Grand Ordre du Gorille et de l'Orang Outang".

Pourquoi nos compatriotes ne laissent-ils pas à leurs niaiseries, ces organisations étrangères et ne se mettent-ils pas sérieusement à l'édification de leur œuvre nationale ? Quand comprendront-ils qu'ils devraient avoir une société nationale de 100,000 membres ? Quand se décideront-ils à travailler pour eux-mêmes avant de travailler pour les autres ?

Et nous posons cette question à ceux-là mêmes que les recruteurs payés des sociétés de langue anglaise cherchent à entraîner sous les drapeaux de l'ennemi. Pourquoi ne s'assurent-ils pas dans nos sociétés nationales ? Ils recevront le plus souvent une protection mieux garantie et, sans qu'il leur coûte un sou de plus, ils contribueront à l'œuvre nationale.

Et Dieu sait, s'il est plus temps que jamais pour les Franco-Américains de concentrer leurs forces s'ils veulent être en mesure de protéger efficacement l'œuvre catholique et française qu'ils ont mis cinquante ans à bâtir dans la Nouvelle-Angleterre !

A l'œuvre !

## L'HABITATION GRATUITE PAR LA MUTUALITÉ

Si la France, dans le domaine de l'assurance mutuelle sur la vie, n'a pas pris la place qu'elle devrait occuper, parmi les peuples de progrès, cela tient beaucoup au caractère prudent et aux mœurs positives de la grande majorité de la nation française.

L'ingéniosité dont font preuve la plupart des chefs du mouvement en France, en fondant des associations de prévoyance de toutes sortes : mutualités scolaires, mutualité des vieillards, absorbe trop de multiples combinaisons et des efforts qui gagneraient certes à se concentrer.

Il y a cependant beaucoup de bien à dire sur la mutualité française. Elle cherche à prévoir tous les cas dans lesquels son rôle peut s'exercer efficacement. Elle prend l'enfant au berceau et le suit à la tombe.

Voyez plutôt cette idée émise, il y a quelque temps, devant une commission dans le but de créer une Société Nationale de l'habitation gratuite pour la vieillesse. Voici comment comptent procéder les promoteurs de ce projet :

La Société servira d'intermédiaire entre le propriétaire et le locataire, en facilitant au

propriétaire la location de ses logements, et en lui garantissant le prix de ses loyers. En échange de ce service, le propriétaire consentira une bonification que la société versera au compte du locataire, et cette somme suffira, au bout de trente ans, à assurer un logement convenable à ce locataire qui aura payé régulièrement. Prenons un exemple : en facilitant à un propriétaire la location de ses logements, la société lui demandera pour ce service une bonification de 5 pour cent. Admettons un locataire qui paye \$200 de loyer par an : la bonification sera de \$10. Pendant trente ans, cela fait une somme de \$300. L'intérêt capitalisé produira un minimum de \$800 à \$1,000. Si nous y ajoutons la plus value produite par la mortalité qui vient enlever 1 pour 1000 des ayants droits tous les ans, on arrive facilement à trouver les sommes nécessaires afin de loger pour le restant de leurs jours les survivants.

Voilà, certes, une belle combinaison.

### Comment diviser le salaire d'un chef de famille!

Selon des économistes éminents, voici comment on devrait diviser le revenu d'une famille :

	POURCENTAGE
Loyer, ( y compris le prix des billets de tramways ou de chemin de fer, pour aller à son ouvrage et en revenir . . . . .	15 à 20
Nourriture . . . . .	25
Entretien de la maison :	
Chauffage et éclairage . . . . .	5 p. c.
Service . . . . .	5 p. c.
Divers . . . . .	5 à 10 p. c.
Habillement . . . . .	15
Eglise, aumônes, lecture et divers . . . . .	15
Épargnes et assurance . . . . .	10

Répéter une calomnie, c'est repasser une pièce fausse. — HENRI LAVEDAN.

Vous pouvez tromper tout le monde pendant quelque temps ; vous pouvez tromper une partie du monde tout le temps, mais vous ne pouvez pas tromper tout le monde tout le temps — LINCOLN.

## Le Tabac

On nous demande souvent : est-il mauvais de fumer ? Un célèbre romancier français, Octave Feuillet, à qui on posait cette question, répondit : " Je ne sais pas, mais ce que je sais, c'est que lorsque je consulte à ce sujet un médecin qui n'a pas l'habitude de fumer, il me défend l'usage du tabac, et quand je m'adresse à un médecin qui a l'habitude de fumer, il me conseille l'usage du tabac." C'est vous dire que la question est controversée. Tous cependant s'accordent à condamner l'abus ; et comme l'habitude est le chemin qui conduit à l'abus, je crois que nous devons éviter le premier de peur de tomber dans le second. De crainte que mes conseils ne soient pas suivis par tous, je vous dirai que le tabac canadien est moins préjudiciable à la santé que le tabac manufacturé, que la pipe fait moins tort que le cigare et celui-ci moins que la cigarette. L'usage du tabac dans le jeune âge, c'est-à-dire avant vingt et un ans est dans tous les cas, tout à fait nuisible à la santé.

La coutume des fumeurs d'allumer leur pipe immédiatement après être sortis de table, est tout à fait condamnable ; le fumeur crache généralement beaucoup et se prive ainsi de la salive qui doit aider l'estomac à digérer les aliments. Dans tout ce que je viens de dire, il n'est pas question, bien entendu, de la détestable habitude qu'ont certaines gens de mâcher du tabac ; cette habitude est tellement malpropre et préjudiciable à la santé quelle devrait être inconnue parmi les gens bien élevés.

Tandis que nous sommes sur ce chapitre, je crois devoir vous mettre en garde contre cette mauvaise habitude que l'on contracte quelquefois dans le jeune âge, de cracher toujours et partout. La salive est si essentielle à la digestion, que cette habitude peut avoir les conséquences les plus graves au point de vue de la santé, sans compter tout ce qu'il y a là de contraire aux convenances.

Dr E. F. PANNETON.

## Grain de Santé

Marche deux heures tous les jours, dors 7 heures toutes les nuits ; couche toi toujours seul, dès que tu as envie de dormir, lève toi dès que tu t'éveilles, travaille dès que tu es levé. Ne mange qu'à ta faim, ne bois qu'à ta soif, et toujours lentement. — DUMAS père.

# L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la  
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL B. P. Boîte 2172  
7 Place d'Armes Tél. Bell 2265.

---

MONTRÉAL, JUIN 1907

---

## Ça et là

Dernier mois du concours !

\* \* \*

Allons ! vous qui désirez le succès de  
votre cercle, un dernier effort !

\* \* \*

Quels sont les cercles qui n'enrôleront  
pas cinq membres au moins, cette année ?

\* \* \*

Voulez vous savoir si vous avez de l'influence ?  
Essayez de recruter un nouveau membre.

\* \* \*

Le sociétaire que vous avez enrôlé vaut  
plus que tous ceux que vous aviez l'intention  
de recruter.

\* \* \*

D'après le nombre des examens reçus jusqu'à  
ce jour, nous pouvons annoncer que le  
concours actuel sera un grand succès, mais  
que les retardataires se hâtent, la fin approche.

\* \* \*

Avant de vous affilier à une société ne  
manquez pas de vous enquérir de sa situation  
financière. Tenez compte du nombre de ses  
membres, du chiffre de la contribution et de  
la capitalisation de son actif. La mutualité  
moderne, comme tout autre entreprise repose  
avant tout sur l'arithmétique.

\* \* \*

Une dernière fois ! N'oubliez pas de donner  
votre nouvelle adresse au S. A. Et si vous  
savez que quelques membres ont déménagé  
sans en donner avis, prévenez en les  
officiers du Cercle. Il faut de toute nécessité  
que chaque cercle possède les adresses  
exacte de tous ses membres.

\* \* \*

Il y a peut être des amis ou des connaissances qui vous ont promis, au commencement du concours actuel, de vous revoir, au sujet de leur affiliation dans l'Alliance Nationale, et comme il arrive souvent, vous n'avez pas revu ces gens. Allez y ! et gagnez-les avant la clôture du concours. Ils ont eu le temps d'y songer et ils n'ont plus de raisons valables à opposer. Il faut les décider tout de suite. Le temps presse.

\* \* \*

Les nouveaux membres devraient s'informer lors de leur admission de la date probable à laquelle ils recevront leur certificat et leur diplôme, puis en prendre note et ne pas oublier d'aller les chercher. Autrement, ces documents s'égareront et se perdront et il leur en coûtera pour en obtenir un duplicata. Sans compter que les héritiers, par leur négligence, pourront éprouver des ennuis lorsqu'ils devront faire leur réclamation.

\* \* \*

Un proverbe dit : Les maladies viennent à cheval et s'en retournent à pied. La sagesse des nations nous fait comprendre par cette sentence que les maladies fondent sur chacun de nous presque subitement, mais ne nous quittent que bien lentement. Or comme la maladie signifie la plupart du temps : cessation du travail, cessation du salaire et augmentation des dépenses, il s'en suit que l'homme prévoyant doit se faire une réserve pour ce temps d'affliction auquel nous sommes tous sujets. Et cette réserve comment la formera-t il mieux qu'en s'affiliant à une bonne association de secours mutuels ?

\* \* \*

"Je n'ai jamais occupé de charge dans mon cercle et j'ai refusé d'être nommé délégué au Conseil Général, c'est vrai, mais dans les deux dernières années j'ai proposé douze nouveaux membres qui payent leurs contributions régulièrement et font de la propagande à leur tour. J'estime que de cette façon j'ai aussi bien servi les intérêts de la mutualité qu'autrement." Cette citation est extraite d'un discours que nous avons entendu dans une réunion de sociétaires. Nous la reproduisons parce que nous trouvons que ce confrère a raison. Il n'est pas nécessaire d'être officier pour travailler à l'expansion de l'Alliance Nationale, il suffit d'être convaincu qu'elle accomplit une bonne œuvre, puis de se donner la peine de lui chercher des adhérents.

NOUVEAUX CERCLES

Cercle St-Jovite, No. 286.

Institué à St-Jovite, comté de Terrebonne, le 28 avril 1907, par M. Joseph Contant, Président Général, et organisé par le Dr J. L. Leprohon.

OFFICIERS :

Chapelain, Rév. S. J. Ouimet-  
te.  
Subs., Aurélien Boyer.  
Prés., Sixte Coupal,  
V.-Prés., J. N. Lachapelle,  
S.-A., E. C. Corbeil,  
S.-F. et T., Geo. Dury,  
M. E. J. E. Gervais,  
Comm., Geo. Meilleur,  
Intro., Alp. Lauzon.

Cercle Nominique, No. 287.

Institué à Nominique, comté de Labelle, le 12 mai 1907, par M. Joseph Contant, Président Général et organisé par le Dr. J. L. Leprohon.

OFFICIERS :

Chapelain, Révérend André  
Moutet,  
Subs., J. E. Leblanc,  
Prés., J. M. A. Denault,  
V.-Prés., J. A. Boisvert,  
S.-A. J. E. Trudel,  
S.-F. et T. J. M. Thibault,  
M. E., Henri Castier,  
Comm., Zoïque Gauthier,  
Intro., Xavier Martineau.

CONDOLÉANCES

Less cercles ou les bureaux de perception suivants ont voté des condoléances aux personnes ci-après mentionnées :

Cercle Jeanne-d'Arc, No. 53.—A Madame Allard, à l'occasion de la mort de son époux.

Cercle Bourget, No. 79.—A M. Pierre Gauthier, à l'occasion de la mort de son père.

Cercle Trifluvien, No. 124. — A M. Edouard Mailloux, à l'occasion du décès de sa mère.

Cercle Ste-Marie, No. 146.—A la famille de feu P. A. Thouin.

Cercle Lafontaine, No. 206.—A M. L. Vallée, à l'occasion du décès de son oncle et sa grand'mère.

Cercle St-Blaise, No. 281. — A M. L. V. Boissonnault, à l'occasion de la mort de son épouse ; A M. Omer Gagnon, à l'occasion de la mort de son père.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé les confrères dont les noms suivent ses substituts auprès de leurs cercles respectifs :

M. L. Dépocas, cl. Frontenac, No. 172 ; Th. Meunier, cl. St-Bernardin, No. 194 ; Aurélien

Boyer, cl. St-Jovite, No. 286 ; J. E. Leblanc, cl. Nominique, No. 287.

MÉDECINS

Le choix des médecins ci-après nommés a été ratifié par le Bureau Exécutif :

J. E. Gervais, cl. St-Jovite, No. 286 ; Henri Cartier, Cl. Nominique, No. 287.

ACCUSÉS DE RÉCEPTION

Valleyfield, fév. 19 1907

M. L. J. D. Papineau, S. G.  
Alliance Nationale, Montréal.

Cher Monsieur,  
Le père de feu Ovila Sauvé, M. André Sauvé, accuse réception du chèque No 8890 émis par l'Alliance Nationale à son ordre au montant de mille dollars \$1000.00.

M. Sauvé vous prie d'agréer ses plus sincères remerciements pour la manière prompte en laquelle sa réclamation a été payée.

En conséquence il donne quittance à l'Alliance Nationale pour toute réclamation de sa part en vertu du certificat de dotation No 11820 dont il était bénéficiaire.

Croyez moi, monsieur,  
Votre très humble confrère,  
J. C. PERRON, SB. P. G.

Québec, 4 mars 1907

Monsieur J. A. Paradis, Sb., P. G.,  
Alliance Nationale,  
Cercle St-Sauveur, No 128

Monsieur,  
J'ai l'honneur d'accuser réception d'un chèque de mille dollars (\$1,000.00) en paiement du certificat de dotation No 5734 dont feu mon époux était titulaire comme membre de votre société.

La diligence apportée par les officiers de votre cercle et par les membres du Bureau Exécutif de votre association dans le prompt règlement de ma réclamation m'oblige de recommander tout spécialement votre belle société nationale.

Vous offrant mes plus sincères remerciements,  
Je vous prie de me croire,  
Votre toute dévouée,

DELINA FORTIN-ROYER,  
Témoin : S. Lecavalier. Bénéficiaire.

NEUROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Dota- tion	DÉCÉDÉ			Médecin Examineur
		Age	Cercle ou B.P.	Date		le	Age	Cause	
613	J.-Bte Lafrance.....	49	Provencher, No 156..	24-6-06	\$2000	23-10-06	49	Suicide.	J. R. Delormier.
614	Jon. Faullen.....	48	St-Ls Gonzague, 164.	13-12-01	1000	8-1-07	53	Paralyse.	P. A. Dansereau.
615	J.-A. Marcoux.....	34	St-Valier, No 20.....	29-10-93	1000	14-1-07	49	Hémorrhagie.	J. Guérard.
616	Alph. Joly.....	29	"	11-4-06	1000	18-1-07	29	Péritonite.	J. A. Mar.coux.
617	Z.-R. Hamel.....	41	St-Jean, No 78.....	26-6-95	1000	2-2-07	62	Cancer.	S. H. Brosseau.
618	Maximilien Bell.....	30	St-Paul, No 36.....	21-6-98	500	7-2-07	38	Méningite.	Hector Roy.
619	Joseph Danis.....	33	Yamaska, No 51.....	15-12-94	500	13-2-07	46	Ph isie pulmonaire.	P. Bergeron.
620	Dolor Hébert.....	40	Salaberry, No 34.....	18-3-03	1000	2-3-07	44	Maladie des rognons.	T. A. Demers.
621	Edras Tétrault.....	21	St-Hyacinthe, No 67.	30-6-00	1000	18-3-07	28	Tuberculose pulm.	E. Osiguy.
622	J.-B. Ed. Cloutier.....	24	Roberval, No 235.....	14-8-04	500	26-3-07	26	Accident.	Chs Aniot.
623	Ant. Nap. Gravel.....	24	Laprairie, No 66.....	28-12-03	1000	1-4-07	28	Coma urémique.	S. A. Longin.
24	P. A. Thouin.....	42	St-Charles, No 10.....	26-11-02	1000	11-4-07	46	Insuff. aortique.	L. N. Delorme.

## ETAT FINANCIER

Au 30 Avril 1907

## CAISSE DE DOTATION

Balance au 31 mars 1907.....	\$662,601.69
Produit des contributions.....	15,670.69
Intérêts.....	346.33
	<u>\$678,618.71</u>

## DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires et héritiers de feu :	
J. Rémi Décary.....	\$ 3,000.00
J. B. Lafrance.....	2,000.00
Josephat Quevillon.....	500.00
Ph. McLean.....	500.00
Euclide Lamothe.....	500.00
J. Donat Plourde.....	500.00
J. B. Allaire.....	1,000.00
Jos. Provost.....	500.00
J. A. Marcoux, M.D.....	1,000.00
Alphonse Joly.....	1,000.00
Ferrier Libersant.....	1,000.00
“ Remboursement contributions..	12.21
“ Caisse générale, 5% des contribut.	783.54
“ Balance au 30 Avril 1907.....	666,322.96
	<u>\$678,618.71</u>

## CAISSE CENTRALE DES MALADES

## RECETTES

Balance au 31 mars 1907.....	\$ 19,038.89
Produit des contributions.....	1,186.20
Intérêts.....	10.00
Réserve.....	39.74
	<u>\$ 20,274.83</u>

## DÉBOURSÉS

Par bénéficiés.....	\$ 865.80
“ Réserve.....	2.50
“ Caisse générale, 5% des contribut.	59.31
“ Remboursement contributions..	2.76
“ Balance au 30 avril 1907.....	19,344.46
	<u>\$ 20,274.83</u>

## CAISSE GÉNÉRALE

## RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 842.85
“ Rétribution.....	128.50
“ Revue.....	205.98
“ Droits d'entrées.....	282.75
“ Revision et mutation.....	151.00
“ Fournitures.....	239.24
“ Intérêts.....	3.23
“ Assurance garantie officiers, cer- cles et B. P.....	295.48
“ Dépôt re prêts.....	51.00
“ Divers.....	24.75
	<u>\$ 2,224.78</u>
“ Balance au 1er avril 1907.....	5,717.80
	<u>\$ 7,942.58</u>

## DÉBOURSÉS

Par organisation.....	\$ 1,052.75
“ Fournitures.....	282.05
“ Propagande.....	87.27
“ Entretien du bureau :	
Téléphone, télégraphe, poste et express.....	59.80
Mobilier.....	49.00
Papeterie.....	55.40
Revision examens.....	62.00
Salaire d'officiers et employés..	745.81
Divers.....	35.98
“ Inspection.....	344.05
“ Frais investigation reclamation..	27.40
“ Revue.....	139.50
	<u>\$ 2,941.01</u>
“ Balance au 30 avril 1907.....	5,001.57
	<u>942.58</u>

## RÉSUMÉ

Balance Caisse de dotation.....	\$666,322.96
“ “ C. des Malades.....	19,344.46
“ “ Générale.....	5,001.57
“ “ d'Epargnes.....	44,479.63
	<u>\$735,148.62</u>

## PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	34,700.00
Municipalités scolaires.....	49,474.95
Municipalités.....	26,040.00
Prêts hypothécaires.....	600,573.56
Banques : Hochelaga, Provinciale et Nationale.....	15,347.27
Dépôt Gouvernement Nouveau-Brun- swick.....	10,000.00
	<u>\$736,135.78</u>

Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	987.16
	<u>\$735,148.62</u>

Montréal, 30 avril 1907.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.

A. ST-CYR, T. G.

Certifié correct,

O. BOURDON,	} Auditeurs.
J. A. MIGNEAULT,	

## AVIS AUX MEMBRES

## Formalités à remplir

## 1° AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général et doit être accompagné d'un certificat de médecin attestant nature et cause de la maladie.

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

## 2° CERTIFICAT DE MEDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchus du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseigné convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

## 3° RECLAMATION (formule No 5A).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, — et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. — Lorsque le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

Le membre qui est inscrit à la Caisse Centrale des Malades et qui réside dans la paroisse où son cercle ou bureau de perception est établi, doit communiquer sa réclamation à son cercle ou au Comité de Surveillance de son B.P. pour approbation, avant de l'adresser au Conseil Général.

## 4° ARTICLES DES STATUTS A CONSULTER.

(A) Pour Caisses locales des malades : 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades : 247, 249, 254, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

## 5° FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

## Cartes de Cercles

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville où paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

Abréviations—Cl. signifie cercle; S P G., substitut du P. G.; S.A., sec.-archiviste; S.F., sec.-financier; Md.E., médecin-examineur.

No 1—CL. ST-JOSEPH, Montréal: S P P.G., Ed Ledou, 31 Boulevard Prév., F. X. Ledou, 601 St-Urbain; Md. E. G. E. Larin, 853 St-Denis; S. A. O. Bourdon, 303 Versailles; S.F. G. E. Lapin, 321 Seigneurie. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., sous-sol église St-Joseph.

No 2—CL. MONTROYAL, Montréal: S. A. E. A. Grisé, 198 Richelieu; S. F. S. Legault, 154 Courtois; Reunions, 1er et 3e vendredis, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 3—CL. BEAUHARNOIS: S. A., Jos. Fortier; S. F., André Ledou. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m.; Salle Vachon.

No 4—CL. DORVAL: S. A., Emery Quénel; S. F., J. B. LeFebvre, 1, rue de la. Réunions, 1er et 3e mardis, 7.30 hrs p.m., ancienne chapelle.

No 5—CL. VILLE-MARIE, Montréal: S. A., Edouard Barolet 2334 1-2 St-Jacques; S. F., J. A. Blanchard, 975 Ste-Jacques. Réunions, 2e et 4e mardis 8 hrs p.m., salle Kabay, 98 rue Fulford.

No 6—CL. SACRE-COEUR, Montréal: Chaplain, R. V. F. L. T. Adam, Chas. Hon.; S P P. G., Edr. Bar. n. 878 Ontario Est; Prév. J. M. Michaud, 548, Plessis; S.A., J. R. Beaufoin, 381 Plessis; S. F. W. Dufault, 784 Ontario Est; Md. E. J. A. L. Pierre, 410 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis 8 hrs p.m., salle St-Vincent de Paul.

No 7—CL. STE-ANNE DE BELLEVUE: S. A., L. J. Boileau; S. F., 4, route de Besmer. Réunions, 2e et 4e lundis, 7 1/2 p.m., salle M. C. Besmer.

No 8—CL. ST-PIERRE, Montréal: S. A., Théo. Bénard, 1136 St-André; S. F., J. A. Mignault, 996 St-Hubert. Réunions 2e et 4e lundis, 8h. p.m., Bâtisse des Ev. Fères Oblats 1.9 Visitation.

No 9—CL. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq. Cartier: S. A., Adèle de Boileau; S. F., Az. Libersan. Réunions, 3e mercredi, 7 hrs p.m., chez le notaire Libersan.

No 10—CL. ST-CHARLES, Montréal: Chapelle, Rév. A. C. Robillard S P P.G., Isid. Fortier, 146 Centre; Prév. F. X. A. Fortin, 292 Centre; Md. E., E. G. Dagenais, 357 Centre; S.A., N. Beaulieu, 4118 Centre; S.F., S. Laprade, 307 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.

No 11—CL. NOTRE-DAME, Montréal: S. A. et S. F. Dr. G. E. Cartier, 304 Carré Chaboultz. Réunions, 4e mardi, 8 heures p.m., 190 rue St-Maurice.

No 12—CL. ST-HENRI, Montréal: S.A., J. E. Ferras, 3582 Notre-Dame; S.F., P. J. Fortier, 46 Park Ave. Réunions 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., Salle Union St-Joseph St-Henri, 3624 rue Notre-Dame.

No 13—CL. ST-JACQUES, Montréal: S. A., Eug. H. Godin, 50 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert. Réunions, dernier samedi (après-midi) au No 50 St-Jacques.

No 14—CL. ST-JEROME, Co. Terrebonne: S. A., Louis Labelle; S. F., D. Alphée Labelle. Réunions, 1er et 3e dimanches après grand-messe, au bureau Louis Labelle.

No 15—CL. ST-MEDARD, Côteau-Station: S. A., H. R. Smith; S. F., Abbé J. A. Lippé. Réunions, 4e dimanche, salle Doucè 3.30 hrs p.m.

No 16—CL. ST-VAIER, Québec: S. A., L. J. B. Lépine, 59 rue Hermine; S. F., et Trés., Emad's Vallières, 112 St-François. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Moisan.

No 17—CL. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois: S. A., Moïse Bergev; S. F., P. Laplante. Réunions, dernier vendredi, salle Laplante.

No 18—CL. NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot: S. A., WPilon S. F., J. Daoust. Réunions, 3e dimanche, au 8e-midi, office du curé.

No 19—CL. LAROCQUE, Sherbrooke: S. A., J. B. Duchesneau; S. F., E. P. Bédard. Réunions 2e jeudi, 7.30 hrs p.m., Block Murray, rue King.

No 20—CL. ST-LOUIS DE TERREBONNE: S. A. et S. F., A. Ouellette. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7.30 hrs p.m., Salle des Artisans.

- No 28-CL ST-MARTIN Co. Laval: S.A., C. A. Descazy, Bord-a-Plouffe; S.F., J. L. Allard. Réunions, dernier samedi.
- No 29-CL HOCHÉLAGA, Montréal: S.A., A. Roy, 28a Darling; S.F., W. Derjardins, 16 Déseré. Réunions, 2e et 4e mercredi, 8 hr. p.m., 1813 Notre-Dame Est.
- No 31-CL MONTCALM, St-Jacques L'Assom: S.A., M. Orsacq, N.P.: S.F., Dam. Forest. Réunions, dernier dimanche ap. des vêpres à la salle publique.
- No 34-CL SALABERRY, Valleyfield: A. D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante. Réunions, 1er et 3e dimanches, salle Moquette, rue St-Jacques.
- No 35-CL ST-PAUL ville St Paul: S.A., N. Domingue; S.F., Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi, 8 hrs p.m., Salle Daoust.
- No 37-CL CONTRECOEUR: S.A., Dr G. Marcotte; S.F., Ed Handfield. Réunions, dernier lundi, bureau E. Handfield, 7.30 p.m.
- No 42-CL ST-VINCENT, Montréal: S.A., F. Lachapelle 1856 Ste-Catherine Est; S.F., J. H. Paquette, 222 Fullum, Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p.m., salle La Rivière, 5 Dufresne.
- No 44-CL ST-LOUIS, Montréal: S.A., G. A. Mallouin, 909 Demontigny Est; S.F., Jos. de Vaudreuil, 897 Henri. Réunions, 1er et 3e mercredi, 8 hrs p.m., Salle Brault, 571 rue Berr.
- No 46-CL RIGAUD; S.A., J. A. H. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hr p.m.
- No 48-CL SAGARD, Sault-au-Récollet; S.A., Avila Prévost; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi, salle Prévost, à 8½ hrs p.m.
- No 49-CL JACQUES-CARTIER, Laclac et S.A., J. S. A. Ashly; S.F., Jos. Leclaire. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m., salle Uni en St-Jacq.
- No 50-CL ST-GUILLEAUME, Co. Yamaaka; S.A., P. E. Sylvestère; S.F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 3e dimanche 8½ hrs p.m., salle Full qu.
- No 54-CL ST-JEAN OXYBOSTOME; S.A., J. E. Dérome. S.F. et Md. E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p.m. salle du Conseil.
- No 58-CL STE-JUSTINE; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., chez M. Désiré Lauzon.
- No 60-CL BOULANGES, Les Cédres; S.A., S. A. Roch Le-roux, Cascades Pointe; S.F., O. Labrousse. Réunions, dernier vendredi, salle Jos. Montpetit, 8 hrs p.m.
- No 61-CL MAISONNEUVE, Montréal: S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., P. Leasge, 830 St-André. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle Eiffel, 3.15 p.m., coin Amherst et St-Jacq.
- No 64-CL NOTRE-DAME DE HULL; S.A., Hor. Pitre; S.F., J. E. Caron. Réunions, salle Laféche, rue du Lac, 2e et 4e vendredis, 8 h. p.m.
- No 65-CL ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie; S.A., Médard Forest; S.F., F. B. T. Richard. Réunions, dernier mercredi, chez M. G. Coderre.
- No 66-CL LAFRAIRIE; S.A., Alphonse Duranseau; S.F., A. F. Grondin. Réunions, 4e lundi, chez A. F. Grondin.
- No 69-CL ST-GEORGES, Maisonneuve; S.A., M. Miche Couture, 475 Orléans; S.F., Amédée Beaupré, 75 Bourbonnière. Réunions, 3e lundi, 8 hrs p.m., 191 Lévesque.
- No 72-CL ST-BARTHELEMI, Co. Berthel; S.A., Chaplain, Rév Régis Bonin; S.F., Jos. Lafontaine, Prés.; Oct. Lavoie, Md.E. E. Lardy; S.A., Jos. Joinville; S.F., Ch. L'Heureux. Réunions, 2e lundi, 7 hrs p.m.
- No 78-CL CHARLEMAGNE, ville St-Louis; S.F., P. G., J. P. Lamarche, N.P., 1047 St-Hubert; Prés., J. P. Martineau, 1r, 401 Mont-Royal; S.A., Léon Dafoy, 526 St-Hubert; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 94 Pontiac; Md.E., Ern. E. Lauson, 421 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis, 94 Pontiac.
- No 79-CL BOURGET, Montréal: S.A., M. Demers, S.F., P. G., J. E. Costin, 433 St-Denis; J. P. Labarre, 347 Berr; Md. E., Ad. Ca n'a n 218 Maisonneuve; S.A., J. E. Desautels, 177a Beaudry; S.F., W. H. Piché, 870, Dorchester. Réunions, 1er et 4e mercredis, salle Dionne, 784 Est Ste-Catherine, 8 hrs p.m.
- No 80-CL PIERREVILLE; S.A., C. I. Shoener; S.F., R. Shoener. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Shoener.
- No 83-CL ST-CASIMIR, Co. Por-nout; S.A., L. A. Lacroix S.F., J. A. Bélanger. Réunions, 2e et 4e lundis, 7.30 hrs p.m. salle Frénette.
- No 92-CL ST-JOACHIM, Lonsville; S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. E. Leasge. Réunions, 1er et dernier du mois, édifice Bélair, 8.30 hrs p.m.
- No 94-CL NOTRE-DAME DES VICTOIRES, Québec; S.A., E. Labrecque, 11 carré Notre-Dame; S.F., J. A. Gauvin, 10 Haldimand; Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., 11 carré Notre-Dame.
- No 99-CL STE-MARIE DE LA BEAUCHE; S.A., de Mon-tarville Taschereau; S.F., A. Lévesque. Réunions, dernier dimanche, après la messe, salle pulli us.
- No 100-CL ST-FRANÇOIS D'ASSISES, Beauceville; S.A., E. O. Lemieux; S.F., God. Lachance. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Lachance.
- No 101-CL DE LA BEAUCHE, St-Georges, Co Beauce; S.A., S. Faquet; S.F., Joseph Gagné. Réunions, dernier dimanche, chez M. Ludger Bolduc, 1.30 hr p.m.
- No 103-CL ST-BERNARD, Sorel; S.A. et S.F., A. P. Van-nasse. Réunions, le dimanche, salle Vanasse.
- No 108-CL CHAMPLAIN, Québec; Chaplain, Rév. J. E. Piché; S.F., G. et Md. E., P. H. Bédard, 256 St-Jean; Prés., Jos. Rondeau, 418 St-Jean; S.A., J. N. Gingras, 29 Berthouet; S.F., J. E. Rondeau, 418 St-Jean. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m. salle Mon revil, 87 D'Aiguillon.
- No 112-CL DELORMIER; S.A., Emile Guyon, Tétraville, 3.F., Wilfrid Fortier, 34 Garrier; Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 288 rue St-Jacq.
- No 114-CL STE-USEBE, Montréal; S.A., Pierre Guénette, 16 Nellada; S.F. et Md. E., J. A. Ranger, 1232 Ontario Est. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Lemieux, coin Lafontaine et Ibe-rville, 8 hrs p.m.
- No 116-CL NOTRE-DAME DE GRANBY; S.A., Jean Gauthier; S.F., J. A. Peltier. Réunions, dernier mardi, 7½ hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 117-CL ST-AUGUSTE, Montréal; S.A., J. A. Delorme, 154 Agnès; S.F., J. Desjardins, 2354 St-Jacques. Réunions, 1er et 3e mardis 3881 Notre-Dame, 8 hrs p.m.
- No 118-CL GARNEAU, Montréal; S.A., J. P. Vincent, 301 Cha ham; S.F., Jos. Labelle, 89 Vinet. Réunions, 2e mercredi, salle Duvernay, 45 Vinet, 8 hrs p.m.
- No 119-CL ST-TITE; Chaplain, M. le curé J. B. Grenier; S.F., P. G., Ar h Ferron; S.A. et S.F., J. P. Jacob; Md. E., L. M. E. Lacourrière. Réunions, 3e dimanche, 2 hrs. p.m., salle Leduc.
- No 123-CL DUVERNAY, Montréal; S.A., J. A. Lacroix, 235 Duvernay; S.A., Joseph Médard, 174 Duvernay; S.F., G. Lagani, 176 Du-vernay; Md.E., Henri Campeau, 3201 No-De-Dame. Réunions, 2e jeudi, à la salle Duvernay, No 45 Vinet, 8 hrs p.m.
- No 124-CL TRIFLUVIEN, Trois-Rivières; S.A., L. G. Jourdain, Bureau de Poste; S.F., A. Lebrun, 27 Bonaventure. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs, 158 Notre Dame.
- No 125-CL STE-GENEVIÈVE DE BATICAN; Chaplain, Rév. M. B. Hébert; S.F., P. G., Donat Barbeau; Prés., O. Duval; S.A., L. M. J. Thibault; S.F., Prime Baril; Md.E., F. X. Baril. Réunions, dernier dimanche, après la messe.
- No 127-CL ST-EDOUARD, Montréal; S.A., J. A. H. Bobé, 730 Huntly; S.F., J. B. B. Beaudry, 2010 St-Hubert; Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 956 Beaubien, 8 hrs p.m.
- No 137-CL OLIVE, Montréal; Chaplain, Rév. W. Hébert, P.S.S.; S.F., P. G. Armand Grenier, 37 St-Jacques; Prés., Jos. Charretier, 122 St-Denis; S.A., O. Lapalme, 708 St-Denis; S.F., J. A. Chénard, 577 Dorches; Md. E., L. A. Gagnier, 265 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, Moulin National, 8 heures.
- No 138-CL BRUCHESI, Montréal; S.A., J. M. E. Larichère, 304 Hôtel de Ville; S.F., A. D. Quinlan, 764 Ontario. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle St-Louis, 588 Plessis, 8 hrs p.m.
- No 140-CL CHICOUTIMI; S.A., D. V. Morrier; S.F., Alf Morrier. Réunions, 1er vendredi, salle Château Saguenay, 8 hrs p.m.
- No 146-CL STE-MARIE, Montréal; S.A., Av. Bourbon-nière, 241 Rivard; S.F., Jos. Mavris, 238 Plessis. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Gareau, 243 Maisonneuve, 8 hrs p.m.
- No 148-CL CHENIERE, Montréal; S.A., Geo. Guy, 265 Riche-lieu; S.F., F. Basilières, 1308 St-André. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p.m., salle Quintal, rue Charlevoix, près Centre.
- No 149-CL ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal; Chaplain, Rév. M. Auclair, curé; S.F., P. G., Albert Depatie, 451a Drolet; Prés., Nod Leclerc, 874 Sanguinet; S.A., E. A. Desroches, 624 Montana; S.F., L. J. Forget, 1145 Boulevard St-Laurant; Md. E., P. Barrette, coin Drolet & Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet, 8 hrs p.m.

No 150—CL LARTIGUE, Longue-Pointe: Sb.P.G., C. Barinet; Prés., Ald. Lachapelle; S. A.; G. E. Lucas; S. et T. P. Z. Guy; Md.E., J. P. Deschatelets. Réunions, dernier dimanche, 4 hr p.m., salle Guy, Beauvillage.

No 158—CL LECLEER, Woonsocket, R. I.: Chapelain, Rév. Nap. Leclerc; Sb.P.G., Ad. Archambault 6 Longley, B. de Prés. J. C. Maranda, M.D., 306 Elm; S. A. James Fontaine, 135 Gaullin Av.; S. F., J. B. A. Savard, 193 East Front Md. E. H. J. Levasseur, 29 Hamlet, av. Réunions, 1er et 3e dimanche, 2 hrs. p.m. salle de la Cour Fidélité, 142 Main St.

No 160—CL VERDUN: S. A., J. A. A. Leclair, 24 Napoléon; S. F., Edgar St-Onge, 179 Ave Church. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Savé, 33 Ross, 8 hrs p.m.

No 162—CL STE-SCHOLASTIQUE: S. A., Joseph Fortier; S. F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle du Marché, 8 hrs p.m.

No 163—CL DOLLARD, Montréal: S. A., A. E. Sénécal, 72 St arer; S. F., L. C. Fontaine, 310 Hibernia. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m., salle Unity, 690 Wellington.

No 165—CL ST PAUL DE GRANDMÈRE, Grand-Mère: S. A., J. G. Delage; S. F., T. G. Roy. Réunions, 3e et 4e vendredis, salle Leclerc.

No 166—CL LACHESNAY, Fraserville: S. A., J. Y. Pommet; S. F., Alfred Desjardins, Rivière du Loup. Réunions, 4e lundis, 8 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.

No 170—CL LEON XIII, Montréal: S. A., J. E. Beaulieu, 356a Montcalm; S. F., J. A. Labrèche, 400, Mont-Royal. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Union des Commis-Marchands, 149 Berr, 8 h. p.m.

No 171—CL CREMAZIE, Ville St-Louis: Chapelain, Rév. G. M. Lepallieur, Ptre curé, Chan. Hon. V. F.: Sb.P.G., Alf. Duranseau, 623 Bd St-Joseph; Prés., Nap. Royal, 93 De Gaspé; S. A., Oso. Désautels, N. F., 1796 St-Laurent; S. F., Alex. Drouin, 82 de Gaspé; Md.E., E. Pelletier, 1033 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mardis, Edifice Sq. des Marchands, coin Laurier et St Laurent, 8 hrs p.m.

No 172—CL FRONTENAC, Montréal: S. A., Ep. Larivière, 52 Poupart; S. F., J. G. Lacourse, 261 Amherst. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Gagnon, 1079 DeMontigny.

No 173—CL CONTANT, Montréal: Prés., Alo. Daipé, 470 St-André; S. A. Edr. Durette, 52 Parc Lafontaine, S. F. A. Laquerre, 452 Leguachetière Est; Md.E., J. E. Bastien, 86 Visitation, Tél. Bell, est 2424. Réunions, 2e et 4e mercredi, salle Gagnon, coin Ambrose et DeMontigny, 8 hrs p.m.

No 174—CL ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis: Chapelain, Rév. A. J. Préfontaine; Sb.P.G., Zoticque Villeneuve, 3015 St-Laurent; Prés., Jos. Dépatte, côte Visitation; S. A., S. F. et Trés., H. Paradis, 1272 St Dominique; Md. E., J. G. Dugas, 2530 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e vendredis, 8 hrs p.m., salle Club Masil, 89 Beaulieu.

No 177—CL PAPINEAU, Montréal: S. A., R. Huberdeau, 1347 Ste-Catherine Est; S. F., J. A. Faveau, 15 Dufréne. Réunions 2me vendredi, salle Larivière, rue Dufréne, 8 hrs p.m.

No 179—CL ST-CAMILLE, Co. Wolfe: S. A. et S. F., Anatole Beaulieu. Réunions, dernier lundis, salle Publique, 8 00 hrs p.m.

No 180—CL ST-PHILEMON, Stoke Centre: S. A., F. X. D. Tremblay; S. F. et Trés., A. Dupin; Md.E., F. J. Bédard. Réunions, 2e dimanche, salle l'ubique, 1 hr p.m.

No 181—CERCLE STE-CECILE, Co. Compton: Sb.P.G., Rév. N. H. Gaullin; Prés., M. Fortunat L. blood; S. F. et Trés., J. G. Beaudoin; Md.E., Joseph Landry Réunions, dernier dimanche, chez M. J. G. Beaudoin, 3 hrs p.m.

No 182—CL RACINE, Weedon: S. A., S. F. et Md.E., J. P. C. Lemire. Réunions, 2e samedi, salle Mercier, Weedon Station, 7 hrs p.m.

No 183—CL ST-FROSPER: S. A. S. F. et Md.E., F. X. Mascotte. Réunions, 2e mercredi, 7 hrs p.m., salle Publique.

No 186—CL ST-ALPHONSE, Theford Mines: S. A., J. O. Landry; S. F., J. O. Vallières. Réunions, dernier jeudi, salle Perron, 7 hrs p.m.

No 187—CL ST-APOLLINAIRE: S. A., Emile Rousseau, S. F., H. Leduc. Réunions, dernier dimanche, salle Garneau, 8 hrs p.m.

No 188—CL LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière: S. A., Geo. Garneau; S. F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au presbytère; 7 hrs p.m.

No 189—CL ST-DÉSIRÉ, Black Lake: S. A., David Champagne; S. F., J. E. Ouellette. Réunions, 2e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1.30 hr p.m.

No 190—CL ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Halifax: S. A. et S. F., P. A. Roberge. Réunions, le 28 du mois, salle Perron, 7.30 hrs p.m.

No 194—CL ST-BERNARDIN, Waterloo: S. A., M. Fourgeols; S. F., Léon Racicot. Réunions, 3e dimanche, 1 h p.m. salle de la Fabrique.

No 195—CL DUMOULIN, Yamachiche: S. A. et S. F., A. J. Descaux. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Descaux.

No 197—CL LA SALLE, Montréal: S. A., Emile Duquette, 1110 St-Antoine, St-Henri; S. F., J. O. Duquette, 117 et Augustin. Réunions, 2e dimanche, 3 hrs p.m., salle Lenoir, 3755A Notre-Dame

No 199—CL ST-BAÏ'E, Co Portneuf: S. A., J. L. Hardy; S. F., Jcs Genest. Réunions, dernier lundis, 7 hrs p.m.

No 200—CL ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner: S. A., Jos. Leconte; S. F., J. E. Morin. Réunions, 2e dimanche, après la messe.

No 204—CL PIE X, West Shefford: S. A. et S. F., J. A. Gagnon. Réunions, dernier dimanche du mois, à la salle Elm Grove Hall.

No 205—CL LAPONTAINE, Montréal: Sb.P.G., J. A. Favreau, 614 rue Centre; Prés., Félix Duldé, 739 Charlevoix; S. A., Adg. Duval, 342 Centre; S. F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., J. W. Collette; 347 Centre. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Picard, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.

No 207—CL ST-DENIS, Co St-Hyacinthe: S. A., J. O. Véron; S. F., L. E. Charon. Réunions, 4e dimanche, 7 hrs p.m., chez le S. F.

No 208—CL ST-OUES, Co Richelieu: S. A., R. H. Duhamel, St-Ouc; S. F., J. H. A. Larose. Réunions, 2e dimanche, après la messe, bureau des notaires Duhamel & Richa. d.

No 209—CL COURCELLES, Co. Beauce: S. A., Uld. Allard; S. F., Nap. Brousseau. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m.

No 210—CERCLE ST-VITAL, Lambton: S. A., Cléophas Roy; S. F., Eléazar Desvau. Réunions, 3me dimanche.

No 212—CL CADIEUX, St-Joseph de Sorel: S. A., G. A. Lévesque; S. F. et Md.E., J. J. Guerin. Réunions, 4e dimanche, à 3 hrs p.m., salle Fillstrait.

No 213—CL ST-ROCH, Co L'Assomption: S. A. et S. F., Arcade Lebeau; Md E., J. A. Labrèche. Réunions, dernier dimanche, 3.30 hrs p.m., Salle Tailion.

No 214—CL LA VALLÉE, Caspéscap: S. F. et S. A., A. J. Rivox. Réunions, dernier dimanche, 2.30 hrs p.m., salle Bouchard

No 215—CL ST-PACOME, Kamouraska: S. A., L. M. Lebeau; S. F. et Md.E., T. W. Michaud. Réunions, dernier dimanche, salle Publique, après vêpres.

No 217—CL STE-PRAËDÈ, Bromptonville: S. A., J. O. Bessant; S. F., Jules Dumont. Réunions, dernier dimanche, 1.30 p.m., sous-basement de l'église.

No 219—CL GRAVEL, L'Avenir: S. A., Jcs. Goran; S. F., J. O. St-Amand. Réunions, 3e jeudi, 7.30 hrs. bureau du notaire St-Amand.

No 221—CL ST-MALACHE, Ormstown: S. A., L. A. Rousseau, N. P.; S. F., J. E. Dacost. Réunions, dernier dimanche, à la salle de l'école catholique, 11.30 h. a.m.

No 222—CL GARDE CHAMPLAIN, Québec: S. A., J. O. Bélangier, 246 Rochelieu; S. F., Léon Nadeau, 134 Victoria. Réunions, 4e lundis, 8.30 p.m., salle Brunet, rue St-Joseph.

No 224—CL IMMACULÉE-CONCEPTION, Cookshire: S. A., C. A. Rousseau; S. F., Ar. Laprise. Réunions, 2e dimanche, après la messe; à l'école catholique du village.

No 225—CL ISLE VERTE: S. A., J. T. Lapointe; S. F., P. Voyer. Réunions, dernier dimanche, à 3 hrs p.m., au Palais de Justice.

No 226—CL ST-THÉOPHILE DU LAC, Lac à la Tortue: S. A., Donat Bellefleur; S. F., S. T. Lupien. Réunions, dernier vendredi, 7 hrs p.m., salle du curé Boulay.

No 227—CL VIGER, Montréal: S. A., Alb. Descaux, 35 Dufréne; S. F., H. A. Quintal, M.D., 737 Ste-Catherine. Réunions, salle Larivière, 5 rue Dufréne, les 1er et 3e mercredi, 8 hrs p.m.

No 229—CL DUFRÉNE, Sherbrooke-Est: S. A., Wilf. Légaré; S. F., J. B. Mc. Gee. Réunions, 3e mercredi, 19 rue du Pont, Sherbrooke-Est, 7.30 hrs p.m.

No 230—CL FABRE, Delorimier: S. A., A. G. Miller, 1137, ave Delorimier; S. F., et Trés., F. E. Laberge, 1165 des Erables; Md.E., Alf. Daulte, 1075 Delorimier. Réunions, 2e et 4e mercredi, salle Delorimier, 1163 av. Mont-Royal Est, 8 hrs p.m.